

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2023 12			Exercice N-1 30/09/2022 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens	7 070 248	1 687 075	8 757 323	8 356 516	400 807	4.80
Production vendue de services						
Chiffre d'affaires NET	7 070 248	1 687 075	8 757 323	8 356 516	400 807	4.80
Production stockée			46 576	29 570	76 147	257.51
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			26 177	89 118	62 941	70.63
Autres produits			17 495	21 348	3 853	18.05
Total des Produits d'exploitation (I)			8 754 419	8 496 553	257 866	3.03
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			2 714 362	2 918 974	204 612	7.01
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			15 515	26 782	11 267	42.07
Autres achats et charges externes *			2 839 969	2 585 352	254 617	9.85
Impôts, taxes et versements assimilés			65 367	50 477	14 890	29.50
Salaires et traitements			2 012 929	1 888 863	124 066	6.57
Charges sociales			517 992	555 763	37 771	6.80
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			146 033	130 553	15 480	11.86
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			0	2 250	2 249	99.98
Total des Charges d'exploitation (II)			8 281 138	8 105 450	175 687	2.17
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			473 281	391 102	82 179	21.01
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2023	Exercice N-1 30/09/2022	Ecart N / N-1	
	12	12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	260	150	110	73.13
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	260	150	110	73.13
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	870	1 087	217	19.95
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	870	1 087	217	19.95
2. Résultat financier (V-VI)	611	937	327	34.85
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	472 670	390 165	82 505	21.15
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	2 216	1 602	615	38.37
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	2 216	1 602	615	38.37
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	4 129	135	3 994	NS
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	4 129	135	3 994	NS
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	1 912	1 467	3 379	230.36
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	95 678	89 706	5 972	6.66
Impôts sur les bénéfices (X)	91 692	71 044	20 648	29.06
Total des produits (I+III+V+VII)	8 756 895	8 498 305	258 590	3.04
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	8 473 507	8 267 423	206 084	2.49
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	283 388	230 882	52 506	22.74

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

60 609

BILAN ACTIF

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

ACTIF		Exercice N 30/09/2023 12			Exercice N-1 30/09/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)	11 434		11 434	11 434		
	Autres immobilisations incorporelles	37 515	36 278	1 238	3 689	2 451	66.45
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	70 072	70 072				
	Constructions	443 942	443 942		86	86	100.00
	Installations techniques, matériel et outillage	1 613 942	1 409 628	204 314	248 089	43 775	17.64
	Autres immobilisations corporelles	550 878	346 635	204 243	210 903	6 660	3.16
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	8 878		8 878	8 878		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	20 029		20 029	20 029		
	Total II	2 756 690	2 306 555	450 135	503 108	52 972	10.53
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	180 003		180 003	164 488	15 515	9.43
	En-cours de production de biens	199 976		199 976	203 136	3 160	1.56
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis	279 994		279 994	323 411	43 416	13.42
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	9 816		9 816		9 816	
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	761 306		761 306	670 403	90 903	13.56
	Autres créances	1 486 594		1 486 594	1 131 158	355 436	31.42
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	408 000		408 000	108 000	300 000	277.78
	Disponibilités	1 357 272		1 357 272	1 106 474	250 798	22.67
	Charges constatées d'avance (3)	21 936		21 936	13 883	8 053	58.01
	Total III	4 704 897		4 704 897	3 720 953	983 944	26.44
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		7 461 587	2 306 555	5 155 033	4 224 060	930 972	22.04

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

20 029

FINATEC

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/2023 12	Exercice N-1 30/09/2022 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 350 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	350 000	350 000		
	Réserves				
	Réserve légale	35 000	35 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	1 050 441	1 479 559	429 118	29.00
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	283 388	230 882	52 506	22.74
	Subventions d'investissement	13 536	15 753	2 216	14.07
	Provisions réglementées				
	Total I	1 732 365	2 111 194	378 829	17.94
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques	4 300	4 300		
	Provisions pour charges				
	Total III	4 300	4 300		
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	118 419	218 138	99 719	45.71
	Concours bancaires courants	2 911	2 331	580	24.89
	Emprunts et dettes financières diverses	709 590	63 087	646 503	NS
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 519 334	1 004 750	514 584	51.22
	Dettes fiscales et sociales	1 067 598	820 261	247 337	30.15
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	516		516	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	3 418 368	2 108 567	1 309 801	62.12
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	5 155 033	4 224 060	930 972	22.04

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

3 379 744 1 990 148

A . M . S . V .

Société par actions simplifiée au capital de 350 000 Euros

Siège social :
Z.A. de Mariage, rue des Bruyères (69330) PUSIGNAN

306 590 233 R.C.S. LYON



PROPOSITION POUR L'AFFECTATION DU RESULTAT

De l'exercice clos le 30 SEPTEMBRE 2023 à l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 FEVRIER 2024 :

↳ Bénéfice net 283.387,91 Euros affecté au poste AUTRES RÉSERVES.

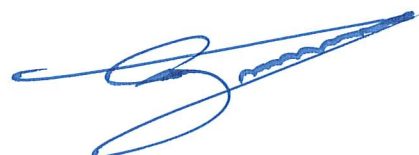
RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 29 FEVRIER 2024

L'Assemblée Générale décide d'affecter intégralement au poste AUTRES RÉSERVES le bénéfice de l'exercice clos le 30 SEPTEMBRE 2023 s'élevant à **283.387,91 Euros**.

L'Assemblée Générale prend acte des distributions effectuées au titre des trois exercices précédents :

EXERCICE	DIVIDENDE GLOBAL	DIVIDENDE ELIGIBLE A L'ABATTEMENT Pour les personnes physiques
30/09/2022	660.000 €	100,61 €
30/09/2021	0 €	0 €
30/09/2020	0 €	0 €

Le Président,
SARL L.A. BROC
représentée par Christian BROCARD



A.M.S.V.

Société par Actions Simplifiée au capital de 350 000 €

Siège social :
Rue des Bruyères – ZA de Mariage
69330 PUSIGNAN

SIREN : 306 590 233

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES
COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 30 septembre 2023



Nicolas PRIEST

66 quai Charles de Gaulle
Cité Internationale
69006 LYON

Aux Associés

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A.M.S.V. relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} octobre 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que nous n'avons pas eu connaissance des informations sur les délais de paiement de vos fournisseurs et de vos clients, prévu dans les tableaux, conformément à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lyon, le 14 février 2024

Cabinet JP CONSTANT
Nicolas PRIEST
Commissaire aux comptes

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2023 12		Exercice N-1 30/09/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros %
	Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles					
	Frais d'établissement					
	Frais de développement					
	Concessions, brevets et droits similaires					
	Fonds commercial (1)	11 434		11 434	11 434	
	Autres immobilisations incorporelles	37 515	36 278	1 238	3 689	2 451 66,45
	Avances et acomptes					
	Immobilisations corporelles					
	Terrains	70 072	70 072			
	Constructions	443 942	443 942		86	86 100,00
	Installations techniques, matériel et outillage	1 613 942	1 409 628	204 314	248 089	43 775 17,64
	Autres immobilisations corporelles	550 878	346 635	204 243	210 903	6 660 3,16
	Immobilisations en cours					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations financières (2)					
	Participations mises en équivalence					
	Autres participations	8 878		8 878	8 878	
	Créances rattachées à des participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières	20 029		20 029	20 029	
	Total II	2 756 690	2 306 555	450 135	503 108	52 972 10,53
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours					
	Matières premières, approvisionnements	180 003		180 003	164 488	15 515 9,43
	En-cours de production de biens	199 976		199 976	203 136	3 160 1,56
	En-cours de production de services					
	Produits intermédiaires et finis	279 994		279 994	323 411	43 416 13,42
	Marchandises					
	Avances et acomptes versés sur commandes	9 816		9 816		9 816
	Créances (3)					
	Clients et comptes rattachés	761 306		761 306	670 403	90 903 13,56
	Autres créances	1 486 594		1 486 594	1 131 158	355 436 31,42
	Capital souscrit - appelé, non versé					
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement	408 000		408 000	108 000	300 000 277,78
	Disponibilités	1 357 272		1 357 272	1 106 474	250 798 22,67
	Charges constatées d'avance (3)	21 936		21 936	13 883	8 053 58,01
	Total III	4 704 897		4 704 897	3 720 953	983 944 26,44
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
	Primes de remboursement des obligations (V)					
	Ecart de conversion actif (VI)					
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	7 461 587	2 306 555	5 155 033	4 224 060	930 972 22,04

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

20 029

FINATEC



BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/2023	Exercice N-1 30/09/2022	Ecart N / N-1	
		12	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 350 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	350 000	350 000		
	Réserves				
	Réserve légale	35 000	35 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	1 050 441	1 479 559	429 118	29.00
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	283 388	230 882	52 506	22.74
	Subventions d'investissement Provisions réglementées	13 536	15 753	2 216	14.07
	Total I	1 732 365	2 111 194	378 829	17.94
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges	4 300	4 300		
	Total III	4 300	4 300		
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	118 419	218 138	99 719	45.71
	Concours bancaires courants	2 911	2 331	580	24.89
	Emprunts et dettes financières diverses	709 590	63 087	646 503	NS
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 519 334	1 004 750	514 584	51.22
	Dettes fiscales et sociales	1 067 598	820 261	247 337	30.15
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	516		516	
	Produits constatés d'avance (I)				
	Total IV	3 418 368	2 108 567	1 309 801	62.12
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	5 155 033	4 224 060	930 972	22.04

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

3 379 744 1 990 148

FINATEC



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2023 12			Exercice N-1 30/09/2022 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens	7 070 248	1 687 075	8 757 323	8 356 516	400 807	4.80
Production vendue de services						
Chiffre d'affaires NET	7 070 248	1 687 075	8 757 323	8 356 516	400 807	4.80
Production stockée			46 576	29 570	76 147	257.51
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			26 177	89 118	62 941	70.63
Autres produits			17 495	21 348	3 853	18.05
Total des Produits d'exploitation (I)			8 754 419	8 496 553	257 866	3.03
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			2 714 362	2 918 974	204 612	7.01
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			15 515	26 782	11 267	42.07
Autres achats et charges externes *			2 839 969	2 585 352	254 617	9.85
Impôts, taxes et versements assimilés			65 367	50 477	14 890	29.50
Salaires et traitements			2 012 929	1 888 863	124 066	6.57
Charges sociales			517 992	555 763	37 771	6.80
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			146 033	130 553	15 480	11.86
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			0	2 250	2 249	99.98
Total des Charges d'exploitation (II)			8 281 138	8 105 450	175 687	2.17
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			473 281	391 102	82 179	21.01
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

FINATEC



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2023 12	Exercice N-1 30/09/2022 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	260	150	110	73.13
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	260	150	110	73.13
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	870	1 087	217	19.95
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	870	1 087	217	19.95
2. Résultat financier (V-VI)	611	937	327	34.85
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	472 670	390 165	82 505	21.15
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	2 216	1 602	615	38.37
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	2 216	1 602	615	38.37
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	4 129	135	3 994	NS
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	4 129	135	3 994	NS
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	1 912	1 467	3 379	230.36
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	95 678	89 706	5 972	6.66
Impôts sur les bénéfices (X)	91 692	71 044	20 648	29.06
Total des produits (I+III+V+VII)	8 756 895	8 498 305	258 590	3.04
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	8 473 507	8 267 423	206 084	2.49
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	283 388	230 882	52 506	22.74

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

60 609

FINATEC



ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 5 155 032.64 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 8 757 323.19 Euros et dégageant un bénéfice de 283 387.91 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2022 au 30/09/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Une cession d'actions est intervenue entre la SC CALM et la SARL L.A BROC.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	48 949		
TOTAL			
Terrains	70 072		
Constructions sur sol propre	31 230		
Constructions sur sol d'autrui	412 712		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 553 882		60 061
Installations générales agencements aménagements divers	334 562		33 000
Matériel de transport	152 390		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	30 926		
TOTAL	2 585 774		93 061
Autres participations	8 878		
Prêts, autres immobilisations financières	20 029		
TOTAL	28 907		
TOTAL GENERAL	2 663 629		93 061

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			48 949	48 949
TOTAL				
Terrains			70 072	70 072
Constructions sur sol propre			31 230	31 230
Constructions sur sol d'autrui			412 712	412 712
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			1 613 942	1 613 942
Installations générales agencements aménagements divers			367 562	367 562
Matériel de transport			152 390	152 390
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			30 926	30 926
TOTAL			2 678 835	2 678 835
Autres participations			8 878	8 878
Prêts, autres immobilisations financières			20 029	20 029
TOTAL			28 907	28 907
TOTAL GENERAL			2 756 690	2 756 690

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	33 826	2 451		36 278
Terrains	70 072			70 072
Constructions sur sol propre	31 230			31 230
Constructions sur sol d'autrui	412 626	86		412 712
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 305 793	103 835		1 409 628
Installations générales agencements aménagements divers	218 956	16 511		235 467
Matériel de transport	64 793	20 002		84 795
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	23 225	3 147		26 372
TOTAL	2 126 696	143 581		2 270 277
TOTAL GENERAL	2 160 522	146 033		2 306 555

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	2 451				
Constructions sur sol d'autrui	86				
Instal.techniques matériel outillage indus.	103 835				
Instal.générales agenc.aménag.divers	14 105	2 406			
Matériel de transport	20 002				
Matériel de bureau informatique mobilier	3 147				
TOTAL	141 175	2 406			
TOTAL GENERAL	143 627	2 406			

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	4 300				4 300
TOTAL	4 300				4 300
TOTAL GENERAL	4 300				4 300

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	20 029	20 029	
Autres créances clients	761 306	761 306	
Personnel et comptes rattachés	16 155	16 155	
Taxe sur la valeur ajoutée	140 636	140 636	
Groupe et associés	85 000	85 000	
Débiteurs divers	1 244 803	1 244 803	
Charges constatées d'avance	21 936	21 936	
TOTAL	2 289 865	2 289 865	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	118 419	82 706	35 713	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 519 334	1 519 334		
Personnel et comptes rattachés	845 646	845 646		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	117 359	117 359		
Impôts sur les bénéfices	20 648	20 648		
Taxe sur la valeur ajoutée	66 488	66 488		
Autres impôts taxes et assimilés	17 456	17 456		
Groupe et associés	709 590	709 590		
Autres dettes	516	516		
TOTAL	3 415 457	3 379 744	35 713	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	99 719			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	70			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	53.3537	6 560			6 560

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Fonds commercial	11 434			11 434	
Total	11 434			11 434	

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Logiciels	10 720	33,33

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les stocks sont évalués suivant la méthode premier entré, premier sorti.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Dépréciation des valeurs mobilières

(PCG Art.831-2/3)

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	398 931
Disponibilités	434
Total	399 365

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 911
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	144 561
Dettes fiscales et sociales	901 929
Total	1 049 401

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	21 936
Total	21 936

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	2
Agents de maîtrise et techniciens	5
Employés	2
Ouvriers	22
Total	31

1 apprenti est également présent dans les effectifs.

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 5 410,59 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

Les engagements de retraite sont couverts par un contrat souscrit auprès du groupe Apicil.

Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	page 6
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	6
Permanence ou changement de méthodes	6
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	7
Etat des amortissements	8
Etat des provisions	8
Etat des échéances des créances et des dettes	9
Composition du capital social	9
Fonds commercial	9
Autres immobilisations incorporelles	10
Evaluation des immobilisations corporelles	10
Evaluation des amortissements	10
Titres immobilisés	10
Evaluation des matières et marchandises	10
Evaluations des produits et en cours	11
Dépréciation des stocks et en cours	11
Evaluation des créances et des dettes	11
Dépréciation des créances	11
Evaluation des valeurs mobilières de placement	11
Dépréciation des valeurs mobilières de placement	11
Disponibilités en Euros	11
Produits à recevoir	12
Charges à payer	12
Charges et produits constatés d'avance	12
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation de l'effectif moyen	13
Honoraires des commissaires aux comptes	13
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Engagement en matière de pensions et retraites	13

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 5 155 032.64 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 8 757 323.19 Euros et dégageant un bénéfice de 283 387.91 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2022 au 30/09/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Une cession d'actions est intervenue entre la SC CALM et la SARL L.A BROCC.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	48 949		
Terrains	70 072		
Constructions sur sol propre	31 230		
Constructions sur sol d'autrui	412 712		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 553 882		60 061
Installations générales agencements aménagements divers	334 562		33 000
Matériel de transport	152 390		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	30 926		
TOTAL	2 585 774		93 061
Autres participations	8 878		
Prêts, autres immobilisations financières	20 029		
TOTAL	28 907		
TOTAL GENERAL	2 663 629		93 061

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			48 949	48 949
TOTAL				
Terrains			70 072	70 072
Constructions sur sol propre			31 230	31 230
Constructions sur sol d'autrui			412 712	412 712
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			1 613 942	1 613 942
Installations générales agencements aménagements divers			367 562	367 562
Matériel de transport			152 390	152 390
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			30 926	30 926
TOTAL			2 678 835	2 678 835
Autres participations			8 878	8 878
Prêts, autres immobilisations financières			20 029	20 029
TOTAL			28 907	28 907
TOTAL GENERAL			2 756 690	2 756 690

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	33 826	2 451		36 278
Terrains	70 072			70 072
Constructions sur sol propre	31 230			31 230
Constructions sur sol d'autrui	412 626	86		412 712
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 305 793	103 835		1 409 628
Installations générales agencements aménagements divers	218 956	16 511		235 467
Matériel de transport	64 793	20 002		84 795
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	23 225	3 147		26 372
TOTAL	2 126 696	143 581		2 270 277
TOTAL GENERAL	2 160 522	146 033		2 306 555

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	2 451				
Constructions sur sol d'autrui	86				
Instal.techniques matériel outillage indus.	103 835				
Instal.générales agenc.aménag.divers	14 105	2 406			
Matériel de transport	20 002				
Matériel de bureau informatique mobilier	3 147				
TOTAL	141 175	2 406			
TOTAL GENERAL	143 627	2 406			

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	4 300				4 300
TOTAL	4 300				4 300
TOTAL GENERAL	4 300				4 300

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	20 029	20 029	
Autres créances clients	761 306	761 306	
Personnel et comptes rattachés	16 155	16 155	
Taxe sur la valeur ajoutée	140 636	140 636	
Groupe et associés	85 000	85 000	
Débiteurs divers	1 244 803	1 244 803	
Charges constatées d'avance	21 936	21 936	
TOTAL	2 289 865	2 289 865	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	118 419	82 706	35 713	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 519 334	1 519 334		
Personnel et comptes rattachés	845 646	845 646		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	117 359	117 359		
Impôts sur les bénéfices	20 648	20 648		
Taxe sur la valeur ajoutée	66 488	66 488		
Autres impôts taxes et assimilés	17 456	17 456		
Groupe et associés	709 590	709 590		
Autres dettes	516	516		
TOTAL	3 415 457	3 379 744	35 713	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	99 719			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	70			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	53.3537	6 560			6 560

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Fonds commercial	11 434			11 434	
Total	11 434			11 434	

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Logiciels	10 720	33.33

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les stocks sont évalués suivant la méthode premier entré, premier sorti.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Dépréciation des valeurs mobilières

(PCG Art.831-2/3)

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	398 931
Disponibilités	434
Total	399 365

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 911
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	144 561
Dettes fiscales et sociales	901 929
Total	1 049 401

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	21 936
Total	21 936

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	2
Agents de maîtrise et techniciens	5
Employés	2
Ouvriers	22
Total	31

1 apprenti est également présent dans les effectifs.

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 5 410,59 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

Les engagements de retraite sont couverts par un contrat souscrit auprès du groupe Apicil.

Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.